

Messieurs Trevet et Jaquinet, Commissaires enquêteurs,

Notre association PPE51 (Protection des Paysages et de l'Environnement dans le 51) au 6 place de l'Hôtel de Ville 51120 SEZANNE s'oppose fermement au projet éolien de 4 éoliennes et de 2 postes de livraison dit " Parc Éolien de Vauchamps" porté par la SARL VAUCHAMPS ÉNERGIES pour les motifs suivants:

- Premières permanences de l'enquête publique insuffisantes en terme d'accueil du public qui était accueilli un par un, sans que les documents soient mis à dispositions du public. Il faut des dates supplémentaires pour réparer cette imperfection.
- La mairie de Vauchamps à caché à sa population ce projet éolien et Madame BERAT maire de Vauchamps réclamait la plus grande discrétion à ces conseillers durant l'élaboration de ce projet. Cela est contraire au code de l'environnement.
- Lorsque le projet à commencer à être finalisé le promoteur a lancé une distribution d'arbres fruitiers aux habitants de la zone concerné par ce projet, ceci afin d'obtenir leurs consentement à ce projet. Cela est un acte manifeste de corruption et devra être sanctionné par la loi. Cette infraction rend impossible ce projet.
- Ce projet va à l'encontre des dispositions du classement UNESCO. Un déclassement du label UNESCO pourrait être engagé pour non respect des paysages de la Champagne par le saccage qu'engendre les éoliennes dans le paysage.
- Ce projet va à l'encontre des actions du SGV (Syndicat Général des Vignerons) qui investit depuis des décennies sur des parcours oenotouristiques (La Route du Champagne).
- Ce projet n'apportera qu'une solution médiocre et coûteuse au problème de la production d'électricité .De plus notre secteur est largement au dessus des objectifs fixé par l'État pour la production des EnR (énergies renouvelables). Le Grand Est avec la volonté de son président Franck LEROY sacrifie le sud de la marne, en intensifiant au maximum les implantations de EnR afin de préserver l'Alsace et la région d'Épernay qui n'en veulent pas.
- Ce projet aura des conséquences en dégradant la biodiversité et l'environnement de ce secteur.
- Ce projet va dégrader le cadre de vie des habitants et engendré de la pollution (érosion des pâles qui entraîne la une diffusion importantes de micro particules plastique et fibre de verre dans l'air).
- Ce projet va faire perdre beaucoup de valeurs immobilière des habitations situés à proximité de ce projet.
- Ce projet va nuire au travail remarquable de restauration du château de Montmirail alors que son propriétaire est le principal pourvoyeur d'emploi dans le secteur.

pour ces raisons notre associations PPE51 s'oppose à ce projet éolien dit de Vauchamps.

Le Président de PPE51